



## **8h00 Accueil, présentation de la journée et émargement**

Pouvoirs reçus : 30

Adhérents présents : 47

Jacques Noaille, secrétaire général UNSA-SDIS33 accueille et remercie les adhérents présents.

### **Rapport moral et rapport d'activité 2014**

Jacques Noaille présente le rapport moral et le rapport d'activité de l'année écoulée.

Il rappelle les valeurs qu'il nous tient à cœur de défendre et rappelle aussi qu'il appartient aux adhérents de les défendre avec nous ainsi que la reconnaissance de notre travail.

Historique de l'intersyndicale en cours sur l'application de la filière au sein du SDIS de la Gironde et point sur la situation de blocage actuelle liée aux élections des conseils généraux à venir et au renouvellement du conseil d'administration du SDIS qui en découle.

Pas d'opposition exprimée à ces deux rapports : rapports adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

### **Bilan financier 2014**

Pascal Jocquet présente le bilan financier du syndicat.

Fin 2013, nous avons lancé l'UNSA-SDIS33 avec peu d'argent.

Il explique que FO nous a prêté fin 2013 de l'argent que nous avons remboursé intégralement à FO début 2014.

Les cotisations ont alimenté le compte par la suite.

En 2014, seules les cotisations nous ont permis de fonctionner soit 8829 euros. En 2014, nous n'avons pas eu de frais remboursés par le SDIS33 car nous n'étions pas signataire du protocole syndical du SDIS33.

Sur les 8829 euros, nous avons reversé 4080 euros à l'UNSA National.

L'UNSA National a par la suite remboursé une partie des frais de réunion de Jacques Noaille à Paris notamment, soit 2308 euros en 2014.

Le bilan de fin d'année 2014 est de : + 590 euros.

Pas d'opposition exprimée à ce bilan: bilan adopté à l'unanimité des présents et représentés.

## **Élections des membres du bureau**

### Bureau exécutif :

- Secrétaire : Jacques Noaille
- Secrétaire adjoint : Stéphane Servajean
- Trésorier : Lionel Delamour
- Membres : Laurent Marsot, Jean Billard, Isabelle Auradou-Gerbeau, Carole Lacourty.

### Bureau élargi :

- l'ensemble des élus unsa-sdis33 : Béatrice Cabes, Emeric Mirales, David Mendoza, David Vernoux, Thibaut Labrousse, Sylvie Lanssade, Caroline Chopin, Lionel Delamour, Philippe Larue, Isabelle Auradou Gerbeau, Maxime Rives, Claire Gourrin,

Rappel : les membres du bureau représentent le syndicat UNSA-SDIS33, il y a lieu d'être attentif à l'image que nous donnons et aux discours que nous tenons.

L'assemblée n'émet aucune objection à la composition de ce nouveau bureau.

Le bureau est élu à l'unanimité des présents et représentés.

## **Désignation des délégués syndicaux**

Présentation du réseau de correspondants de centre par Laurent Marsot qui en est le responsable.

Une trentaine de tableaux dans le SDIS 33 sont tenus et mis à jour sur une trentaine de sites différents, Laurent Marsot remercie l'ensemble des correspondants qui réalisent l'affichage.

Problèmes constatés : affichage non partagé, enveloppes qui ne parviennent pas aux correspondants, ...

Les gens en double statut reçoivent plusieurs enveloppes afin d'afficher aux centres SPP et SPV.

Problème sur GSE : peu d'adhérents donc peu de panneaux tenus.

En cas de problèmes, faire remonter au bureau et interlocuteur de CIS, c'est à dire aux chefs de centres.

Le droit indique que chaque syndicat a droit à un tableau.

Point sur EDEN : les groupes de travail vont commencer à travailler.

Chaque agent peut déposer des idées par mail (voir intranet).

### **Modification de l'article 10 du statut de l'UNSA-SDIS33**

Le quorum de l'assemblée est fixé à 50 % pour les prochaines AG.

L'assemblée n'a émis aucune objection à ce nouveau quorum. Modification adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **Point sur les dossiers en cours SPP et PATS**

Carole Lacourty présente les filières PATS.

Elle explique qu'il y a plusieurs filières : administrative, technique et médico-sociale.

Le premier dossier travaillé en 2014 était de demander l'attribution de l'IEMP à la filière technique des PATS, ce qui permettrait aux agents concernés de percevoir une prime d'un peu plus de 200 euros mensuels, prime à laquelle ils peuvent prétendre comme leurs collègues PATS de la filière administrative.

Elle donne un exemple : un agent du CTA-CODIS de la filière technique qui ne touche pas l'IEMP, il fait le même travail que ses collègues du CTA-CODIS de la filière administrative avec 200 euros mensuels de moins.

Jacques Noaille présente ensuite la filière SPP, son origine et son historique.

Il explique le rôle qu'a joué la fédération nationale des SP dans la négociation de la filière.

Il explique que durant les négociations nationales sur la filière, Jacques et Stéphane, encore affiliés à FO, ont remonté et dénoncé les incohérences des mesures transitoires de cette filière.

Voyant que les représentants de FO nationaux n'écoutaient pas les départements, ils ont choisi de rejoindre l'UNSA et de créer une section locale.

Maintenant que la filière est votée et actée, l'UNSA-SDIS33 demande et défend l'idée que la filière doit être appliquée dans le respect de la philosophie d'origine et donc que personne ne régresse dans ses fonctions après 2019.

Des échanges ont lieu sur les façons d'aborder la mise en place de la filière.

## **Pause déjeuner et reprise de l'AG**

### **Désignation des deux membres pour la commission de contrôle financier**

Deux adhérents vérifieront la comptabilité du syndicat avant la prochaine AG en 2016.

Soit Thomas Pujol et Cyril Quillac comme cette année, soit deux autres adhérents volontaires.

Pas d'opposition, résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **Rappel sur la nécessité de fédérer plus de collègues autour de l'UNSA-SDIS33**

Jean Billard explique la nécessité d'agrandir le collectif UNSA-SDIS33, d'autant que la période est pleine de changements et d'inconnues. Il est urgent de renforcer notre représentativité afin d'être forts avant d'entamer les négociations majeures des années à venir.

Nous avons besoin de nos adhérents pour nous aider à nous faire connaître et réunir toujours plus de monde autour de nos valeurs.

Parlez de l'UNSA-SDIS33, de ses valeurs, de son travail, du site et de la page Facebook.

Motivez des collègues à nous rejoindre. N'oubliez pas que se syndiquer passe toujours par une relation humaine !

### **Travail en deux ateliers distincts SPP et PATS**

Les PATS se retrouvent au local UNSA-SDIS33 pour travailler les dossiers qui leurs sont propres et avancer dans la rédaction de propositions écrites : temps de travail, mobilité, ...

Les SPP restent en salle de conférence pour évoquer les dossiers du moments : habillement, projet EDEN, évaluation professionnelle, filière SPP.

Un point est ensuite fait avec les adhérents sur ce qu'ils apprécient et ce qu'ils aimeraient que l'on améliore.

La communication mise en œuvre semble répondre aux attentes. Les adhérents expriment être satisfaits des valeurs et des prestations mises en place.

## Atelier PATS :

Tour de table présentations de chacun (cas particuliers de 2 collègues bloqués dans leur grade depuis de nombreuses années : 1996)

Présentation du dossier des ratios par Maxime Rives et Philippe Larue.

Ratios de 2013

Estimatif du coût du ratio à 50 % (charges patronales comprises) : 20 000 € (à la louche, car hors calcul des cat A).

Plan du courrier qui sera rédigé au DDSIS :

Objet : révision des ratios des PATS toutes catégories confondues.

Présenter l'existant : les ratio actuels, l'obscurantisme des nominations.

Présenter notre souhait : ratio à 50 % (70 % par exam et concours, et 30 % par ancienneté sur l'ensemble des grades), son coût pour l'établissement et les avantages (EDEN).

Proposer des critères transparents et clairement définis.

Ce courrier, Carole Lacourty va le rédiger et le soumettre à tous les PATS de l'UNSA. Philippe Larue préparera des tableaux comparatifs avec la situation actuelle pour faciliter la lisibilité du Directeur.

Nous avons aussi évoqué la NBI :

En fonction du nombre d'agents mais aussi du domaine d'activité figurant dans la loi, certains agents PATS y prétendent mais il leur faut batailler et prouver par les textes qu'ils y ont droit.

Ce sera un autre dossier à travailler + le recueil du temps de travail concernant le temps décompté en formation.

**Fin d'Assemblée générale**